

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE

A DEPOSER AUX SERVICES TECHNIQUES EN MAIRIE OU SUR stvh@hendaye.com

MINIMUM 14 JOURS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX

JE SOUSSIGNE (1).....

N° TELEPHONE.....ADRESSE MAIL.....

AGISSANT POUR LE COMPTE DE (1) (2) :

AI L'HONNEUR DE SOLLICITER L'AUTORISATION **D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC**, EN VUE D'EXECUTER LES TRAVAUX SUIVANTS : (3)

- Construction ou reconstruction de bâtiment en façade de la voie publique, en alignement ou en recul, sans clôture,
- Construction ou reconstruction d'un mur de clôture ou d'une grille,
- Etablissement ou transformation de devanture,
- Occupation de la voie publique par des matériaux,
- Occupation de la voie publique par un échafaudage,
- Occupation de la voie publique par une benne,
- Création d'accès,
- Ouverture de tranchée pour :
- Autres travaux :

SURFACE OCCUPEE (M²) : OU NOMBRES DE PLACES OCCUPEES :

CHAUSSEE TROTTOIR

ADRESSE DES TRAVAUX :

DATES DEBUT DES TRAVAUX : DUREE DES TRAVAUX.....

LES DROITS DE VOIRIE AFFERENTS A CES TRAVAUX DEVRONT ETRE FACTURES AU NOM DE :

(adresse).....

QUI EN EST DEJA INFORME ET EN ACCEPTE LE REGLEMENT.

(Date, Signature) (4)

(1) Noms, prénoms, adresse.

(2) à servir si le signataire agit en qualité de mandataire du pétitionnaire.

(3) Rayer les mentions inutiles.

(4) Du pétitionnaire ou de l'entrepreneur.